

Le nouveau rapport du PNUE est formel : le réfrigérant idéal n'existe pas

Bruxelles, décembre 2011. Dans un nouveau rapport analysant le rôle clé des HFC dans la protection du climat, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) met en garde contre l'utilisation accrue d'HFC à fort potentiel de réchauffement global, qui risque d'atténuer les avancées considérables réalisées en matière de protection du climat grâce à l'élimination progressive des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (ODS). Le rapport reconnaît toutefois qu'il n'y a pas de solution unique pour remplacer les HFC.

D'après [le rapport du PNUE](#), l'élimination progressive des substances qui appauvrissent la couche d'ozone telles qu'elles ont été définies dans le cadre du Protocole de Montréal a permis la plus grande réduction à ce jour des émissions de gaz à effet de serre. L'année 2010 à elle seule fait état d'une réduction annuelle d'émissions de 10 Gt d'équivalent dioxyde de carbone, soit près de cinq fois plus que l'objectif de réduction des émissions annuelles fixé pour la première période d'engagement du Protocole de Kyoto. Les HFC offraient une solution de remplacement de choix aux substances appauvrissant la couche d'ozone, considérés en effet comme des produits sûrs, techniquement faciles à utiliser et n'appauvrissant pas la couche d'ozone stratosphérique. Pourtant, de nombreux HFC affichent un fort potentiel de réchauffement planétaire et si aucune mesure n'est prise pour y remédier, leurs émissions risquent de nuire aux avancées réalisées en matière de protection du climat dans le cadre du Protocole de Montréal.

Toujours selon le rapport, plusieurs options permettraient d'éviter que cela ne se produise. Un premier aspect concerne les émissions de réfrigérant qu'il est possible de réduire en améliorant la conception de l'équipement et les procédures techniques durant la fabrication, l'usage, l'entretien et l'élimination ainsi qu'en réduisant la charge du réfrigérant. D'autres réductions pourraient être réalisées en recourant à des méthodes et des processus alternatifs, en utilisant des substances autres que les HFC telles que l'ammoniac, le CO₂ et les hydrocarbures et l'utilisation d'HFC à faible PRP. Le rapport admet toutefois qu'il n'existe pas de solution unique pour remplacer les réfrigérants HFC. La solution dépendra d'un grand nombre de facteurs tels que la situation de la production et de leur utilisation, le coût des solutions alternatives, la disponibilité des composants et la faisabilité de la mise en place.

L'EPEE, l'association européenne des fabricants d'équipements de réfrigération et de climatisation, partage l'avis du PNUE sur la nécessité de continuer à réduire les effets des équipements de froid et de climatisation sur le climat. Pour Andrea Voigt, directrice générale de l'EPEE, «La croissance du marché et le remplacement continu des substances appauvrissant la couche d'ozone va se traduire par un afflux croissant de produits contenant des HFC, et d'ici 2050, plus de 75 % des émissions d'HFC seront émises par les pays en développement. L'EPEE tient par conséquent à défendre le concept de réduction progressive des gaz fluorés au niveau mondial. »

L'EPEE rejoint par ailleurs le PNUE sur le fait que les réfrigérants alternatifs doivent encore surmonter un certain nombre d'obstacles, comme la nécessité de poursuivre le développement technologique, les

EPEE

46, Avenue des Arts, 1000 Brussels, Belgium

Tel : +32-2 732 70 40 / Fax : +32-2 732 71 76

Secretariat@epeeglobal.org / www.epeeglobal.org

risques liés à l'inflammabilité et la toxicité, les réglementations et les normes qui entravent l'utilisation de solutions alternatives, la disponibilité insuffisante de composants, les frais d'investissements et le manque de compétences requises parmi les techniciens. Andrea Voigt confirme : « L'EPEE s'accorde avec le PNUE pour dire qu'il n'existe pas de solution unique pour remplacer les réfrigérants HFC dans toutes les applications. Il ne s'agit pas d'amener les secteurs industriels à adopter sans attendre de nouvelles technologies car cela pourrait s'avérer contre-productif en termes de rendement énergétique et de climat. De plus, on risque de mettre en danger les installateurs et les techniciens en les contraignant à recourir à des réfrigérants inflammables ou toxiques alors même qu'ils n'ont pas été suffisamment formés pour les employer correctement. »

Dernièrement, l'EPEE a publié un rapport établi par les centres de recherche français ARMINES et ERIE mettant en lumière les principaux changements dans les technologies de réfrigération auxquels on est en mesure de s'attendre dans les décennies à venir. En améliorant par ailleurs le confinement et la qualité de l'expertise, on peut tabler sur des réductions des émissions de réfrigérants pouvant atteindre 90 millions de tonnes de CO₂eq dans l'Europe des 27.

Fin.

Veillez cliquer [ici](#) pour accéder au résumé opérationnel de l'étude ARMINES / ERIE.

L'étude ARMINES / ERIE est disponible sur demande. Veuillez contacter le secrétariat de l'EPEE (secretariat@epeeglobal.org).

Vous souhaitez en savoir plus sur les réfrigérants et l'efficacité énergétique ? Veuillez cliquer [ici](#) pour consulter nos dernières fiches d'information.

Pour voir ce que les membres de l'EPEE font pour contribuer au passage à une économie à faible émission de carbone et à efficacité énergétique, veuillez consulter les [Green Business Cases de l'EPEE](#).

Notes à l'éditeur :

L'association European Partnership for Energy and the Environment (EPEE) est, de fait, la porte-parole du secteur du chauffage, du refroidissement et de la réfrigération en Europe. Elle constitue un groupe international d'entreprises, d'associations nationales et européennes responsables et actives du secteur européen des pompes à chaleur, du conditionnement d'air et de la réfrigération. Elle a été créée en septembre 2000 pour contribuer au développement de politiques européennes efficaces dont l'objectif est de renforcer l'efficacité énergétique et de réduire les gaz à effet de serre issus de l'utilisation de réfrigérants. Pour plus d'informations, visitez le site www.epeeglobal.org.

EPEE

46, Avenue des Arts, 1000 Brussels, Belgium

Tel : +32-2 732 70 40 / Fax : +32-2 732 71 76

Secretariat@epeeglobal.org / www.epeeglobal.org